

Mardi 5 octobre 2010

Loches | sennevières

Chapelle, kiosque et mairie inaugurés



Le partage du traditionnel ruban : R. Baillet, J.-M. Beffara, C. Krier, M. Touraine. - - Photo NR

Sennevières était en fête pour l'inauguration des bâtiments sauvés des dégradations du temps, des hommes ou modernisé. Beaucoup de monde sans compter les personnalités officielles, Marisol Touraine, députée, Jean-Marie Beffara, conseiller régional, Pierre Louault, président de la CCLD et conseiller général, et plusieurs maires du canton ou leurs adjoints.

Caroline Krier, maire, a évoqué l'histoire de la chapelle du Liget, construite à la fin du XII^e siècle, patrimoine des Chartreux jusqu'à la Révolution. La famille de Marçay la rachète en 1836. Elle retient l'attention des chercheurs et des autorités patrimoniales vers le milieu du XIX^e siècle. Le vicomte de Marçay la cède à l'état le 12 avril 1851.

L'édifice étant dépourvu de toiture, le grand arc est ouvert, la végétation pousse sur les murs de la voûte et des élévations. L'architecte Pierre-Aymard Verdier engage la restauration de la chapelle classée monument historique en 1862. Des algues sont découvertes en 2001 sur les peintures murales.

L'étude de M. Saint-Jouan établit que ces dernières retiennent l'attention des chercheurs et des visiteurs du monde entier et sont décrites dans la plupart des ouvrages de référence. De nombreux auteurs les placent parmi les plus importantes de la période romane. En 2006, Mme de Mareuil signale que l'État voulait se dessaisir de la chapelle du Liget. Après l'accord du conseil municipal de Sennevières, Caoline Krier contacte la Direction régionale du Centre. L'État accepte le transfert de propriété à titre gratuit, et prend à sa charge la restauration. La commune signe une convention avec la CCLD pour la promotion de la chapelle.

Le kiosque du Pas-aux-Anes, réplique du pavillon du Bois construit à Paris lors de

l'Exposition universelle de 1889, daterait du tout début du XX e siècle. Il a été restauré à plusieurs reprises, jusqu'au 12 mars 2006 où un stupide incendie le réduisit en cendres. Pas question de laisser cet endroit chargé de souvenirs sans son kiosque. La CCLD a accepté de porter le projet de reconstruction. Une souscription a été lancée par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine, rapportant 6.930 €. La Fondation a versé 6.000 €. La CCLD a complété avec 16.500 €. L'ONF a fait don de la matière première et la Maison familiale rurale a coupé les bois en forêt. Les travaux se sont achevés au mois de janvier 2010. Les travaux de la mairie, commencés en hiver 2009, se sont terminés en juin 2010 et se montent à 126.000 € HT, financés par une dotation globale d'équipement de 53.000 €, une réserve parlementaire de Marisol Touraine, députée, de 15.000 €, et 58.000 € de la commune, sans emprunt.